



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

horticulture

Question écrite n° 26654

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les souhaits exprimés par la Fédération nationale des horticulteurs et pépiniéristes concernant la reconnaissance des professionnels de l'horticulture. La FNPHP demande notamment la création d'un titre de reconnaissance professionnel dans le prolongement du registre de l'agriculture. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La Fédération nationale des horticulteurs et pépiniéristes souhaite la création d'un signe de reconnaissance professionnel dans le prolongement du registre de l'agriculture. Ce registre prévu par la loi d'orientation agricole concerne l'ensemble des agriculteurs. Il n'est pas prévu de données particulières pour certaines productions. Les professionnels de l'horticulture inscrits au registre peuvent le mentionner comme référence, mais cela ne saurait remplacer un signe de qualité tel que label ou appellation d'origine contrôlée.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26654

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 1999, page 1483

Réponse publiée le : 19 juillet 1999, page 4402